

DEMANDE D'ADHÉSION 2023 / 2024

ÉCOLE FRANÇAISE DE JUDO-JU-JUTSU TRADITIONNEL

(accompagnée du montant de l'adhésion : 25 €)

MERCİ D'ÉCRIRE EN CAPİTALES

M.	<input type="checkbox"/>	M ^{me}	<input type="checkbox"/>	M ^{lle}	<input type="checkbox"/>
NOM :	_____		NOM DE JEUNE FILLE :	_____	
PRÉNOM :	_____				
ADRESSE :	_____				
CODE POSTAL :	_____		COMMUNE :	_____	
DATE DE NAISSANCE :	_____				
TÉLÉPHONE(S) :	_____				
<input type="checkbox"/>	JUDO	<input type="checkbox"/>	JU-JUTSU	<input type="checkbox"/>	AïKIDO
AUTRE : _____					

Renouvellement

Nouvelle adhésion

Je soussigné(e) déclare adhérer à l'École Française de Judo-Ju-jutsu Traditionnel pour la saison 2023-2024, pour un montant de 25 €.

Assurance : un régime collectif de responsabilité civile et de prévoyance au profit des adhérents de l'EFJJT, notamment conforme à la loi du 16 juillet 1984 modifiée, et au décret n° 93-392 du 18 mars 1993 est compris dans votre adhésion, et souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS).

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance des conditions générales du contrat de base valant notice d'information souscrit par l'École Française de Judo-Ju-jutsu Traditionnel auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS), référencé n° 439, et y adhérer. Des garanties complémentaires facultatives vous sont également proposées.

Je soussigné(e) déclare avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription de **garanties complémentaires**, en cas de dommages corporels suite à un accident de sport en sus du régime de prévoyance et de responsabilité de base, avoir reçu et pris connaissance de la note d'information du contrat « Sportmut » ayant pour objet de proposer de telles garanties complémentaires :

- Avoir choisi d'y adhérer et avoir rempli la demande d'adhésion spécifique « Sportmut ».
- Avoir choisi de ne pas y adhérer.

Autorisation parentale pour les mineurs : je soussigné(e) : _____
autorise mon enfant _____ à pratiquer les arts martiaux.

Certificat médical : je m'engage à fournir annuellement un certificat médical

Fait à _____, le _____

Signature de l'adhérent (*faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »*) :

L'adhésion à l'E.F.J.J.T. comprend

- 1) Notre accord collectif Mutuelle des sportifs M.D.S. n° 439
- 2) La cotisation de 25 €, pour la saison 2032-2024, comprenant l'adhésion et l'assurance.
- 3) Nous renvoyer, pour l'inscription de TOUS vos élèves (anciens ou nouveaux), une feuille par élève dont l'intitulé est :

DEMANDE D'ADHÉSION 2023 / 2024
ÉCOLE FRANÇAISE DE JUDO-JU-JUTSU TRADITIONNEL
À RENVOYER À L'E.F.J.J.T. (accompagnée du montant de l'adhésion : 25 €)

Ne pas oublier de cocher les cases **RENOUVELLEMENT** ou **NOUVELLE ADHÉSION**.

4) Possibilité de souscrire (facultatif) une garantie complémentaire SPORTMUT que l'adhérent enverra personnellement à l'assurance (ci-joint le formulaire en PDF).

5) Formulaire de déclaration d'accident (joint en PDF).

NB: le numéro 439 de notre accord collectif est à noter sur les feuilles d'accidents.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations et vous remercions vivement pour votre collaboration, car ensemble, nous éducateurs, pouvons faire de notre école E.F.J.J.T. des centres éducatifs prestigieux, des oasis, et assurer ainsi une digne transmission des arts martiaux.

Veillez agréer, cher professeur et ami, mes sincères salutations.

*Le responsable pédagogique
Claude Levannier*

Merci d'envoyer vos inscriptions et chèques (à l'ordre de EFJJT) à :

M. Frédéric DUPIN
15 avenue Jeanne-d'Arc
Boite 117
92160 ANTONY

La compagnie d'assurance nous rappelle que pour des questions évidentes de garantie, il est **indispensable** d'avoir **une fiche d'inscription par élève avec sa signature**, ou la signature de ses parents pour un élève mineur.

Merci de bien vouloir écrire **TRÈS LISIBLEMENT** votre NOM, ÂGE, ADRESSE, en **CAPITALES**, ce qui évitera les inexactitudes dans l'orthographe.